

C'est le moment de nous mobiliser pour protéger nos jeunes tarnais(es) contre les papillomavirus et les infections invasives à méningocoques

Les papillomavirus humains sont responsables de 6 400 cas de cancers chaque année en France. Les infections invasives à méningocoques peuvent aussi provoquer des méningites ou des septicémies graves, évoluant rapidement vers une urgence vitale. Le bon réflexe de prévention, c'est la vaccination qui protège dès l'adolescence. Il est encore temps pour tous les parents d'élèves du Tarn de faire vacciner leurs enfants de 5^{ème} ou de 4^{ème} au collège. C'est simple et gratuit : l'autorisation parentale doit être confirmée via un formulaire à compléter en ligne avant le 14 février 2026. Une équipe de professionnels de santé assurera ensuite la vaccination de chaque enfant à partir de mars, au sein de son collège.

Dans le cadre de la campagne de prévention menée par le ministère chargé de la santé et le ministère chargé de l'éducation nationale, une opération de vaccination est organisée à partir du 9 mars dans les collèges du Tarn pour l'année scolaire 2025-2026. Elle concerne deux types d'infections : les papillomavirus humains (HPV) et les infections invasives à méningocoques de type ACWY.

Pourquoi se faire vacciner contre les HPV ?

Les papillomavirus humains sont responsables de 6 400 cas de cancers chaque année en France (col de l'utérus, anus, gorge, etc.). Ces virus très répandus touchent 80 % de la population au cours de la vie. Si la plupart des infections disparaissent naturellement, certaines peuvent évoluer vers des lésions précancéreuses ou des cancers. **La vaccination entre 11 et 14 ans offre une protection efficace contre 90 % des HPV à l'origine de ces cancers.** Pourtant, la couverture vaccinale reste insuffisante pour protéger tous les jeunes dans le Tarn :

- Seulement 49,4 % des filles de 16 ans ont reçu les deux doses (+5,6 % depuis 2023)
- Seulement 25,1 % des garçons de 16 ans ont reçu les deux doses (+9,7 % depuis 2023)

Pourquoi se faire vacciner contre les méningocoques ACWY ?

Les infections invasives à méningocoques (IIM) peuvent provoquer des méningites ou des septicémies graves, évoluant rapidement vers une urgence vitale. Depuis 2023, une augmentation des cas liés aux méningocoques W et Y a été observée. **La vaccination est recommandée entre 11 et 14 ans pour protéger les adolescents et limiter la propagation de la maladie.** Face à cette recrudescence, le ministère propose la vaccination gratuite dans les collèges.

.../...

En pratique : comment faire vacciner son enfant dans son collège du Tarn ?

- Cette campagne de vaccination concerne **tous les élèves de 5ème et de 4ème**, filles et garçons âgés de 11 à 14 ans et scolarisés dans l'une des 42 collèges du département.
- Information aux familles : un courrier explicatif a été envoyé aux parents via l'établissement scolaire.
- Autorisation parentale : les parents doivent remplir une autorisation pour que leur enfant soit vacciné. Ils peuvent choisir l'un ou l'autre des vaccins, ou les deux.
👉 **L'accord des deux parents est obligatoire.**
- Comment remplir l'autorisation ?
Deux options :
 - 👉 En ligne via [un formulaire accessible](#) sur internet depuis le 15 octobre et **jusqu'au 14 février 2026** : sur le site [Région Occitanie - Vaccination HPV](#) ou
 - 👉 En version papier à remettre à l'établissement, s'il est impossible de remplir l'autorisation en ligne.
- Organisation de la vaccination : à partir de mars 2026, des équipes mobiles se déplaceront dans les collèges selon un calendrier établi. Ces équipes sont composées de **professionnels de santé qualifiés** (médecins, sages-femmes, pharmaciens, infirmiers) et issus des centres de vaccination d'Albi, de Castres, ou du territoire de proximité.
- Le jour de la vaccination : L'élève devra présenter **son carnet de vaccination**. La vaccination sera réalisée par des professionnels de santé.
- Les familles n'ont **rien à payer** : cette vaccination préventive est entièrement prise en charge.

